

LA RASSEMBLEUSE

Édition du **26 avril 2024**

Cophan.org

Le mot de Paul

Inévitablement, remporter des succès créés des jalousies. Certaines organisations qui ne font pas partie de la COPHAN nous accusent publiquement, ainsi que nos membres, d'être des **coquilles vides**.

Ce n'est évidemment pas le cas.

Je vois vos interventions chaque jour auprès des gouvernements, des entreprises et dans toutes les sphères d'activité de la société. Vous vous portez à la défense des personnes en situation de handicap avec toute l'énergie du monde. Vous accomplissez des miracles avec trois fois rien.

Vous vous impliquez dans la Confédération et lorsque celle-ci prend une direction qui ne vous convient pas, vous exprimez votre opinion. Vous êtes actifs et actives et ne demandez rien en retour... à part du respect.

Pour ma part, j'ai la plus grande des admirations pour vous. C'est aussi le cas de toute l'équipe de la permanence.

Bien que la Confédération soit ouverte, accueillante et inclusive, elle est aussi perfectible puisque rien n'est parfait. C'est la raison pour laquelle nous sommes reconnaissant-es lorsque vous nous faites part de vos rétroactions.

C'est en agissant sur nos angles morts (parce que nous en avons tous et toutes) qu'on bâtit un mouvement associatif plus fort.



C'est comme ça qu'on change le monde.

Grâce à votre appui, la Confédération regroupe désormais plus de 50 organismes membres, ce qui est un sommet historique. Nous en parlerons d'ailleurs dans le rapport annuel qui sera soumis à l'assemblée générale annuelle le 14 juin prochain.

Continuons à œuvrer ensemble pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et faisons abstraction du bruit de fond.

Cela parce que la défense des droits de nos clientèles est plus importante que tout.

Paul Lupien est le président du conseil d'administration de la COPHAN.

LA RASSEMBLEUSE

La Rassembleuse vise à assurer la liaison avec ses membres et ses partenaires et à informer le public des enjeux, des avancées et des demandes afin de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Les personnes intéressées à recevoir *la Rassembleuse*, ou à cesser de la recevoir, peuvent transmettre leur demande à [Laurie Rodamel](#).

La permanence de la COPHAN : André Prévost, coordonnateur et conseiller stratégique, Mathieu Noël, chargé de projet, Laurie Rodamel, adjointe administrative et Stéphane Lacroix, conseiller aux communications.

Le président du Conseil d'administration : Paul Lupien.

Les membres du Conseil d'administration : François Bernier, Michel Gaudet, Sergeline Isidore, Lucie Nault et Dominique Salgado.

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la création de cette infolettre.

Photos : ASEQ, Pexels, Envato et Stéphane Lacroix. Logos gracieuseté des organisations. Logo du Sommet sur le handicap : Julien Fontaine (CAPVISH).

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec, la COPHAN, est la plus grande confédération multi-handicap de langue française en Amérique du Nord. Avec les quelque 50 organismes qui y sont affiliés, la COPHAN défend directement ou indirectement les droits de plus de 1 million de personnes en situation de handicap au Québec.

Prochaine parution : 15 mai 2024.

Cette version de la Rassembleuse est aussi [disponible sur le site de la COPHAN](#).



« La jalousie provient d'un manque de confiance non pas envers l'autre, mais envers soi-même »

– Eugène Cloutier était un écrivain québécois

Renouvellement des membres de la COPHAN pour 2024-2025

Les membres de la COPHAN ont reçu une invitation à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 14 juin 2024 au Palais des congrès. Seuls ceux qui sont en règle reçoivent l'avis de convocation officiel et les documents nécessaires pour leur pleine participation à l'assemblée.

L'exercice du droit de vote en tant que membre actif votant aux assemblées générales est conditionnel au paiement de votre cotisation annuelle.

Nous vous invitons donc à adhérer ou à renouveler votre adhésion pour l'exercice 2024-2025 le plus tôt possible. N'hésitez pas à contacter Laurie Rodamel qui pourra vous assister à cet égard et répondre à vos questions.

Les avantages pour devenir ou demeurer membre de la COPHAN sont nombreux :

- La Confédération dispose d'un réseau de contacts auprès d'entités gouvernementales (administratif et politique), dans l'optique de faire avancer les droits des personnes en situation de handicap (PSH)
- La permanence de la Confédération compte sur les services d'une équipe aguerrie en matière de persuasion, de communications, de stratégie; elle connaît ses dossiers
- En faisant partie de la COPHAN, vous parlez d'une seule voix avec plus d'une cinquantaine d'organisations locales, régionales et nationales
- Le financement de la COPHAN provient essentiellement du SACAIS et de ses membres; l'argent est utilisé en très grande partie pour mener à bien les dossiers que les membres nous confient
- La COPHAN est une organisation pleinement démocratique où toutes les voix sont entendues et prises en considération
- La COPHAN organise chaque année les Prix Papillon qui soulignent l'apport d'organisations et d'individus pour les causes liées aux PSH
- Deux billets pour participer au gala des Prix Papillon
- Le conseil d'administration est composé majoritairement de membres en situation de handicap
- La COPHAN peut appuyer ses membres dans leurs projets
- La COPHAN publie son infolettre plus de 20 fois par an
- La COPHAN formule des demandes basées sur des besoins de personnes en situation de handicap qu'aucune structure gouvernementale ne peut faire en vertu de la solidarité bureaucratique ou étatique (p. ex : programme PAD, rente d'invalidité, comité national sur le transport, etc.)
- La COPHAN et ses membres organisent également d'autres événements d'envergure visant à faire connaître les enjeux auxquels font face les PSH.



La COPHAN organisera le premier Sommet national sur le handicap en 40 ans

On en a parlé avec des dizaines de représentant·es des organismes membres de la COPHAN récemment.

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec, le Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH) et l'Association pour la santé environnementale du Québec (ASEQ), de même que l'ensemble des organisations membres de la COPHAN, unissent leurs forces pour présenter **pour la première fois au Québec en 40 ans** un Sommet national sur le handicap.

On le répète : pour la première fois en quatre décennies. Ce n'est pas rien.

On ne vous en dit pas plus pour le moment, mais on vous revient avec le dévoilement de la programmation qui comportera des allocutions de sommités dans toutes les sphères d'activité en rapport avec les handicaps.

Ça va être tout un événement!

La COPHAN et ses partenaires négocient d'ailleurs des commandites avec de grandes organisations québécoises et canadiennes pour favoriser la tenue de ce sommet.

Ça vous intéresse d'y participer pour y faire une présentation sur un sujet d'intérêt? Contactez laurie.Rodamel@COPHAN.org.

LA RASSEMBLEUSE

Guide d'accessibilité : rencontre des membres et de partenaires

Le 14 juin 2024, au Palais des congrès, la COPHAN tiendra une rencontre de ses membres et de partenaires. Le sujet sera de présenter le projet du Guide sur l'accessibilité de la COPHAN, document de référence important qui est rendu possible grâce au soutien financier du gouvernement du Canada.

À cette occasion, on présentera les étapes complétées et celles à venir de même que les modalités pour faciliter la participation des membres en vue de la validation des informations qui y seront présentées.

L'équipe de la COPHAN sera à votre disposition avec le président du comité de pilotage et membre du conseil d'administration, François Bernier, pour échanger avec vous, répondre à vos questions et prendre note de vos recommandations.

Le Guide d'accessibilité de la COPHAN doit être complété d'ici la fin de l'année 2024. Il sera publié dans les deux langues et sera accessible notamment sur le site Internet de la COPHAN. Si vous souhaitez vous joindre à nous, veuillez contacter laurie.Rodamel@COPHAN.org.

5 La COPHAN et ses membres sur la place publique

La COPHAN et ses membres interviennent régulièrement sur la place publique, puisque cela fait partie de leurs missions.

Par exemple, Paul Lupien de la COPHAN et Dominique Salgado, du CAPVISH, ont publié une **lettre d'opinion** dans tous les quotidiens des COOPS de l'information à la veille du dernier budget fédéral.

LES COOPS DE L'INFORMATION

leDroit
NUMÉRIQUE

leNouvelliste
NUMÉRIQUE

leQuotidien
NUMÉRIQUE

leSoleil
NUMÉRIQUE

laTribune
NUMÉRIQUE

laVoixdel'Est
NUMÉRIQUE

La ville accessible aux personnes handicapées reste un objectif difficile à atteindre

L'excellent site Internet La Conversation Canada faisait paraître un texte de Ron Buliung, de l'université de Toronto concernant l'accessibilité des villes aux personnes en situation de handicap.

L'auteur y examine les défis persistants en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les villes de Toronto, New York et Montréal, malgré les législations existantes et les efforts déployés. Il met en lumière les obstacles rencontrés dans les transports publics, les infrastructures cyclables et les actions entreprises pour améliorer l'accessibilité.

[Lisez le résumé ici.](#)

Bienvenue dans la Confédération!



La Confédération accueille un nouvel organisme membre! **L'Association pour l'intégration sociale de la région de Québec (AISQ)** est un organisme à but non lucratif, fondé en 1961. Sa mission est de favoriser la qualité de vie, l'inclusion sociale et le bien-être des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, des personnes autistes et de leurs proches.

L'AISQ est une référence dans la région de la Capitale-Nationale; elle est reconnue pour la qualité de son accompagnement et de ses projets rassembleurs qui font une différence pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et les personnes autistes ainsi que leurs proches.

Bienvenue dans la famille!

Santé



Journée internationale de la SCM est célébrée le 12 mai

La sensibilité chimique multiple (SCM) est un handicap médical reconnu, déclenché par une sensibilisation due à l'exposition à des produits chimiques couramment présents dans les produits.

Au Canada, plus de 1,1 million de personnes ont un diagnostic de SCM, dont 72 % sont des femmes et près de 50 % ont plus de 55 ans. Au Québec, 251 000 personnes ont reçu un diagnostic de SCM, soit 3,4 % de la population québécoise.

La Journée internationale de la SCM, célébrée le 12 mai, met en lumière les défis des personnes atteintes de SCM. Elle vise à sensibiliser le public, à plaider pour sa reconnaissance et à encourager le soutien aux personnes vivant avec la SCM.

Surveillez le mât du Stade olympique, notamment, qui sera illuminé de vert et de jaune dans la nuit du 11 au 12 mai. On vous promet une photo!



Mise à jour concernant la PCPH

Le Bureau de la condition des personnes handicapées du gouvernement du Canada, qui relève du ministère de l'Emploi et du Développement social, vous invite à **visiter son site** pour des informations concernant la prestation canadienne pour les personnes handicapées.

Séminaire dédié aux personnes sourdes qui dirigent des entreprises

Le 28 mai, un séminaire virtuel en langue des signes québécoise (LSQ) sera présenté pour présenter les services et les processus d'approvisionnement du gouvernement du Canada. Le webinaire intitulé « Initiation à l'approvisionnement fédéral », en LSQ et visuel adapté, s'adresse à toute personne peu familière avec le Gouvernement du Canada en tant qu'acheteur de biens et de services.

7 L'événement est gratuit et ouvert à tous.

Soutien en approvisionnement Canada souhaite faire connaître ce webinaire et ses services aux entreprises sous-représentées, notamment celles dirigées par des entrepreneurs sourds. N'hésitez pas à partager cette invitation avec les dirigeants de PME de votre réseau.

Inscrivez-vous ici.

